



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détecter les risques de mort subite des nourrissons par un test sanguin

Question écrite n° 22928

Texte de la question

Mme Maud Petit attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la détection des risques de mort subite des nourrissons par un test sanguin. Les décès brutaux et inattendus ou morts subites des nourrissons (MSN) sont nombreux. Ils surviennent le plus souvent durant leur sommeil sans bruit, ni cri. Les MSN représentent la première cause de décès chez les enfants de 1 mois à 1 an. Les premières études menées pour comprendre et mieux appréhender les mécanismes de mort subite des nourrissons ont été faites dans les années 70. Néanmoins, c'est à partir des années 90 que, grâce aux campagnes de prévention sur le sujet, les autorités de santé ont recommandé de faire dormir les bébés sur le dos (et non plus sur le ventre ou sur le côté). De ce fait, les morts subites des nourrissons ont diminué de 75 %. Cependant, selon l'étude effectuée en 2016 par l'Observatoire national de la mort inattendue du nourrisson, les morts subites des bébés de 1 à 12 mois représentaient encore en France environ 500 cas par an. Depuis quelques années, des médecins-chercheurs du CHRU de Strasbourg travaillent sur les liens qu'il peut y avoir entre le ralentissement cardiaque brutal et les malaises répétés. Ces travaux, publiés dans la Public Library of Science, mettent en évidence le rapport qu'il semble y avoir entre la faiblesse respiratoire de certains nourrissons (de cause génétique) et la mort subite de ces derniers. Ces spécialistes qui ont travaillé à l'identification de ce lien, poursuivent leurs recherches, afin qu'il puisse y avoir, à terme, un dépistage à l'aide d'un test sanguin. Cela permettrait la mise en place d'un traitement de prévention et sauverait les vies des tout petits. De ce fait, elle l'interroge sur les moyens que le Gouvernement met en place pour accompagner et soutenir les recherches effectuées par les médecins du CHRU de Strasbourg.

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22928

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8167

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)